

2D CLEAN SERVICES 70
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Rue en Saumon
70400 COISEVAUX

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 16 SEPTEMBRE 2025

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Laurent DECHARD, demeurant 2 Rue en Saumon, 70400 COISEVAUX,

Monsieur Rémi DREWNOWICZ, demeurant 14 b Rue de Frahier, 70400 CHALONVILLARS,

Agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée 2D CLEAN SERVICES 70 au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 2 Rue en Saumon, 70400 COISEVAUX, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 16 septembre 2025.

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée, **Monsieur Laurent DECHARD**, demeurant 2 Rue en Saumon 70400 COISEVAUX, associé.

Monsieur Laurent DECHARD disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Laurent DECHARD accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de ses fonctions, Monsieur Laurent DECHARD aura droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés. **Cependant Monsieur Laurent DECHARD, à la suite de l'accord des associés, renonce à percevoir quelque rémunération dans la Société.**

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à COISEVAUX
Le 16 septembre 2025

Monsieur Laurent DECHARD



Monsieur Rémi DREWNOWICZ

